

**De « ce qui est juste » à « ce qui est juste de dire »
dans *comme de raison***

Cristina PETRAȘ

Universitatea Alexandru Ioan Cuza de Iași

cristina.petras@uaic.ro

<https://orcid.org/0000-0002-0093-8002>

Resumen

El artículo propone un acercamiento a los tipos de funcionamiento y mecanismos de cambio que intervienen en la emergencia del marcador discursivo *comme de raison* en francés, asociados a la expresión de la evidencialidad. El análisis diacrónico previsto ofrece los instrumentos para estudiar la relación de la expresión *comme de raison* con los significados de *raison*, pero también el tipo de estructura que es el origen de la expresión. El artículo cuestiona el estatus de la construcción, cuestión inseparable de la del mecanismo de cambio (lexicalización, gramaticalización/pragmaticalización, *cooptation*). La evolución semántica puede describirse en los siguientes términos: de «lo que es normal, lo correcto, lo que conviene hacer» a «lo que es normal, lo correcto, lo que conviene decir», ya que puede ser inferido de una frase anterior o de un contexto más general.

Palabras clave: marcador discursivo, epistémico, evidencialidad, justo, pragmaticalización

Résumé

L'article propose une approche des types de fonctionnement et des mécanismes de changement à l'œuvre dans l'émergence du marqueur discursif *comme de raison*, associé à l'expression de l'évidentialité. L'analyse diachronique envisagée permet d'étudier le rapport de *comme de raison* avec les significations de *raison* mais aussi le type de structure à l'origine de l'expression. Sera interrogé le statut de la construction, question indissociable de celle du type du mécanisme de changement (lexicalisation, grammaticalisation / pragmaticalisation, *cooptation*). L'évolution sémantique pourra être décrite dans les termes suivants : de « ce qui est normal, juste, ce qu'il convient de faire » à « ce qui est normal, juste, ce qu'il convient de dire », puisque pouvant être inféré d'un développement antérieur ou d'un contexte plus général.

Mots clés : marqueur discursif, épistémique, évidentiel, juste, pragmaticalisation

* Artículo recibido el 27/01/2024, aceptado el 12/05/2024.

Abstract

The article proposes an approach to the types of functioning and mechanisms of change intervening in the rise of the discourse marker *comme de raison* in French, associated with evidentiality. The diachronic analysis provides the opportunity to study the relationship between *comme de raison* and the meanings of *raison*, but also the type of structure at the origin of the discourse marker. The status of the construction will be questioned, which is intertwined with the discussion about the mechanism of change (lexicalization, grammaticalization / pragmaticalization, cooptation). The semantic evolution could be described as follows: from « what is normal, right to do, what should be done » to « what is normal, right to say, what should be said », since this could be inferred from a previous sentence or a more general context.

Key words: discourse marker, epistemic, evidential, right, pragmaticalization

0. Introduction

Si, comme il ressort des recherches faites dans le corpus d'internet *French Web 2020*, l'expression *comme de raison* se retrouve dans différentes variétés du français (de France, de Belgique, du Canada), elle semble plus fréquente en français nord-américain. Dans les corpus de récits elle intervient pour marquer différents moments dans le déroulement narratif, prenant des valeurs métatextuelles : avec *comme de raison*, il s'agit d'en venir au constat du bien-fondé de l'assertion introduite par le marqueur, vu le développement antérieur (voir l'exemple 1 ci-dessous) :

(1) I ont arrivé au château i était onze heures. Le roi les espérait. *Comme de raison* le roi, une parole de roi faut que ça soit correct, juste. Le roi les a disputés un peu pis toujou' qu'i les a envoyés se coucher (Corpus contes ; coll. Marielle Boudreau, bob. 33, enreg. 323, Centre d'Études Acadiennes Anselme-Chiasson, Université de Moncton).

C'est une expression figée de longue date, comme en témoigne sa présence dans des textes du XIV^e siècle (voir § 2.), où elle connaît déjà un emploi exophrastique. Ce qui est inédit et mérite qu'on s'y arrête, c'est la diversification des emplois comme marqueur discursif.

Les travaux lexicographiques ou autres ayant inventorié cette expression ont proposé, pour rendre compte de son interprétation, des gloses qui prennent en compte chaque fois un aspect particulier. Ainsi, le *TLFi*, le *Larousse* et le *Dictionnaire* de l'Académie française proposent comme paraphrase « comme il est juste, normal, comme il convient (de procéder dans un cas précis) », les seuls exemples cités par le *TLFi* (comme le remarque aussi Brasseur, 2001) étant ceux de Goncourt et de Hémon, le dernier un auteur québécois. Un traitement des différents emplois de l'expression permettra aussi de nuancer ces différentes gloses et de donner une image d'ensemble des emplois de l'expression.

Se situant dans la perspective de la variation et du changement linguistique, ce travail s'interrogera sur les types de fonctionnement, ainsi que sur les mécanismes de changement à l'œuvre dans l'émergence du marqueur discursif (« pragmatique » dans les termes de Dostie, 2001) *comme de raison*. L'analyse diachronique envisagée permettra d'étudier le rapport de *comme de raison* avec les significations de *raison* mais aussi le type de structure à l'origine de l'expression. On interrogera le statut de la construction, question indissociable de celle du type du mécanisme de changement.

La description des emplois de *comme de raison* prendra comme ressources le corpus internet *French Web 2020*¹, ainsi qu'un corpus de contes de tradition orale acadiens². Pour envisager la dimension diachronique, seront utilisées la base textuelle *Frantext* pour le français hexagonal, les données diachroniques provenant du Fichier lexical (TLFQ) pour le Canada, ainsi que les attestations dans les dictionnaires de différentes époques.

1. Types d'emplois

1.1. L'impact de la variation

La comparaison des différents corpus permet d'aborder la question de l'impact de la variation. Ainsi, du point de vue diachronique, on remarque que l'expression caractérise l'écrit. Elle est plutôt absente dans les corpus oraux (par exemple, elle n'est pas enregistrée dans des corpus oraux comme ESLO (1 et 2), CFPP 2000, Petras (2016), alors qu'on enregistre une seule occurrence dans CFPQ :

(2) on allait tous défricher avec papa ben il y en avait qui:: *comme de raison* qui:: moi¹ j'avais huit ans pis il y en avait d'autres qui étaient plus vieilles là² [CFPQ, sous-corpus 4, segment 4, page 48, ligne 4].

C'est probablement cette absence dans les corpus oraux qui conduit Dostie (2001 : 78) à affirmer que le marqueur *comme de raison* « paraît malgré tout commencer à sortir de l'usage ».

Du point de vue diatopique, à partir de *French Web 2020*, on remarque une présence dans des sources provenant aussi bien de sites français, que de belges, suisses et surtout canadiens. Des opinions divergentes sont exprimées pour ce qui est du statut de l'expression en France. Brasseur (2001) la considère comme « régionale » en français de France. Le dictionnaire *Larousse* précise qu'elle « est aujourd'hui admis[e] dans tous les registres ».

1.2. *Comme de raison* structure figée

D'entrée de jeu, il faut préciser que les types de fonctionnement analysés constituent l'aboutissement du processus de figement et parallèlement ou

¹ D'un point de vue méthodologique, il faut souligner les limites de la dimension synchronique des données de ce type de corpus, vu qu'il s'agit parfois de textes anciens.

² Il s'agit des transcriptions de contes de tradition orale réunies au Centre d'Études Acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton.

consubstanciellement de grammaticalisation / pragmaticalisation (voir § 3.). Comme nous le verrons, il s'agit notamment d'emplois non intégrés syntaxiquement et référentiellement à la phrase, mais se rapportant à l'un des aspects de l'énonciation.

Si l'on se plaçait dans la sphère de la phraséologie, on remarquera que l'expression répond aux caractéristiques des phraséologismes, autant de critères permettant l'identification de la structure figée.

En suivant l'approche de Dostie et Sikora (2021), on pourra caractériser l'expression *comme de raison* comme : (a) une unité polylexicale, (b) préfabriquée (association non libre) – comparer à cet égard les exemples (1) et (2) à la construction libre dans l'exemple (3). Il s'agit là de *comme + de raison*, c'est-à-dire d'une comparaison dans le jeu de mots, basé sur la proximité formelle entre les mots *saison* et *raison*. La construction *être de saison* permet d'en envisager parallèlement une autre – *être de raison*.

(3) Bien que la thèse de Jean-Christophe Igalens dont je rends compte ici poursuive plutôt, comme on peut s'y attendre, l'effort érudit des études casanoviennes d'un Gérard Lahouati, c'est bien par rapport aux deux attitudes précitées qu'elle tente de trouver une tierce voie, du côté de la complexité – ce qui est de saison *comme de raison* (fabula.org).

L'expression *comme de raison* vérifie aussi les autres caractéristiques propres aux phraséologismes. Ainsi le sens en est partiellement prévisible à partir des éléments composants. Il est partiellement compositionnel, étant lié, comme nous le montrerons dans § 3., à la signification de *raison*. On notera aussi la « non-substituabilité paradigmatique » dans les termes de Lamiroy (2008 : 7) (l'impossibilité de remplacement d'un élément de la construction par un autre élément du même paradigme) :

comme de raison /vs/ **comme en raison*

et la « non-modifiabilité » ou la « non-insertion » selon Gross (1996) (on ne peut pas introduire d'élément à l'intérieur de la construction) :

* *comme de réelle raison*

Si Dionne (1974 [1909]) et *Le Glossaire du français parlé au Canada* (1930) enregistrent *comme de bonne raison*, cette construction est très rare dans le *Fichier lexical* et est absente dans *Frantext* ou dans *French Web 2020*. Il s'agit probablement d'une expression disparue.

La présence de l'expression *comme de raison* dans les inventaires lexicographiques de différentes époques en France et au Québec rend compte, elle aussi, de sa lexicalisation : voir, par exemple, Clapin (1894), Dionne (1974 [1909]), *Glossaire du français parlé au Canada* (1930), Brasseur (2001), le *Larousse* et le *TLFi*.

1.3. Emploi comme constituant de phrase

Il s'agit de l'emploi (rare) de *comme de raison* en tant que complément circonstanciel, avec des verbes comme *procéder*, *décider* comme dans (4) ci-dessous :

(4) En apprenant que la Pucelle avait été faite prisonnière et était aux mains du duc de Bourgogne, deux agents de l'Inquisiteur de France, Le Fourreur et Hébert, avaient écrit à ce dernier pour lui demander qu'on la fit comparaître devant eux. « Usant des droits de notre office, de l'autorité à nous commise par le Saint-Siège de Rome, nous requérons instamment et enjoignons, en faveur de la foi catholique, sous les peines de droit, au dessus dits et à toute personne, de quelque état, condition, prééminence et autorité qu'elle soit, le plus tôt que sûrement et convenablement se pourra faire, d'envoyer et amener prisonnière par devers nous la dite Jeanne soupçonnée véhémentement de plusieurs crimes sentant l'hérésie, afin de comparaître devant nous contre le procureur de la sainte Inquisition et pour répondre et procéder *comme de raison*, au bon conseil, faveur et aide des bons docteurs et maîtres de l'Université de Paris et autres notables étant par de ça » (biblisem.net).

Ce même type d'emploi est présent dans les notices qui accompagnent des documents d'archive dans *FranceArchives* :

(5) Les parties pourront procéder *comme de raison*, malgré les ajournements (Fonds : Actes du Parlement de Paris. Deuxième série : 1328 - 1350. Jugés (*Lettres - Arrêts - Jugés*). Tome II (1343-1350)).

(6) Mandement à Jacques Le Musy, chevalier et conseiller du roi, le commettant à enquêter au sujet des exactions et excès commis par Jean Potier dont se sont plaints Jean Du Pré et d'autres personnes ; à envoyer au Parlement l'enquête sous son sceau afin que la Cour puisse décider *comme de raison*.

Parties : Jean Du Pré, d'Arras, et autres/Jean Potier, prévôt fermier de Beauquesne.... (Fonds : Actes du Parlement de Paris. Parlement criminel. 1319-1350).

C'est ce type d'emploi qui pourra être glosé par « comme il est normal, comme il est juste » (*Larousse*, Drapeau-Forzani, 1977, selon Dostie, 2001).

Comme y a une valeur comparative, introduisant un complément circonstanciel de manière. Vu les attestations de la structure phrastique *comme de raison sera* (voir § 2.), il est fort probable que les structures fonctionnant comme compléments circonstanciels proviennent d'ellipses sans verbe *être* des premières, sur le même modèle que *comme convenu*.

1.4. Emploi comme marqueur discursif ³

Nous y distinguerons deux sous-classes d'emplois : exophrastique et comme connecteur. Dans ce dernier emploi le marqueur a un rôle de connexion, reliant deux énoncés (voir § 1.4.2.).

³ Nous qualifierons ainsi tout emploi de *comme de raison* qui (1) n'est pas analysable au niveau du contenu de l'énoncé, mais bien à celui de l'énonciation, (2) comporte un sens procédural et a une fonction indexicale (3) permet l'expression d'un point de vue, (4) intervient dans la gestion de la relation

1.4.1. Emploi exophrastique

C'est le type d'emploi le plus fréquent dans les corpus écrits exploités. L'expression *comme de raison* se comporte comme un véritable élément exophrastique, qui n'est pas un constituant de la phrase⁴. Elle en est même isolée à l'écrit (entre virgules). Contrairement à ce que soutient Dostie (2001), l'expression connaît la liberté de position, apparaissant à différents endroits dans la phrase, avant ou après l'élément auquel elle est incidente. Ceci peut être un adjectif comme attribut du sujet dans (7) (« poltron »), un syntagme nominal en tant que locatif dans (8) (« au quartier général »), un gérondif comme complément circonstanciel dans (9) (« en y mettant »), un prédicat, après le pronom relatif, dans une relative dans (10) (« se donna bien garde ») ou un présentatif dans (11) (« il y a ») :

(7) L'abbé Galiani, qui avait tant d'esprit, ne le prenait pas de si haut avec Horace. « La bataille de Philippes le guérit de la maladie qu'on appelle bravoure, et il redevint pour toujours poète, et, *comme de raison*, poltron » (remacle.org).

(8) Ma réponse dépend du sort de la guerre. Je me rendrai, *comme de raison*, au quartier général, partout où le hasard le placera, pour y présenter mes lettres de recommandation (biblisem.net).

(9) Je finirai ce billet en y mettant, *comme de raison*, un joli point final (free.fr).

(10) Comme ces honnêtes citoyens étaient loin de s'attendre à une pareille visite, personne ne le reconnut, excepté le Vénérable, qui, *comme de raison*, se donna bien garde d'en rien manifester (free.fr).

(11) Plus près de nous, *comme de raison*, il y a la lutte des étudiants du Québec, qui ont dû endurer les pires calomnies pour avoir simplement affirmé le droit à l'éducation [...] (cpcml.ca).

En suivant Guimier (1996 : 112), on pourra assimiler la construction *comme de raison* dans ce type d'emploi à la catégorie des adverbes dont la portée (sémantique) est le dit, et plus particulièrement à la sous-catégorie des assertifs, « qui évaluent les chances de validation de la relation prédicative ». Ces adverbes sont liés notamment à la modalité épistémique⁵. Pour ce qui est de *comme de raison*, il s'agit de marquer que le locuteur considère le dit de l'élément auquel l'expression est incidente comme allant

entre locuteur et interlocuteur. Dostie (2001 : 69) considère *comme de raison évidemment, de toute évidence* comme des marqueurs pragmatiques « qui remplissent grosso modo le rôle de connecteurs textuels et/ou celui de marqueurs de réalisation d'un acte illocutoire ».

⁴ Dans cet emploi, *comme de raison* répond à la définition proposée par Guimier (1996 : 6) de l'adverbe exophrastique : « Les adverbes exophrastiques sont des **constituants externes** à la phrase, en ce sens qu'ils ne participent pas à la construction de son sens référentiel, mais représentent des traces de l'intervention du locuteur, qui commente tout ou partie de son énoncé ou de l'acte qui le produit ».

⁵ C'est ainsi que Dostie (2001 : 69) décrit le marqueur *comme de raison* par rapport au champ sémantique de l'évidence, dont font partie aussi *évidemment, de toute évidence*.

de soi. Dans les termes de Guimier (1996 : 114), ces adverbes « écartent (ou tendent à écarter) totalement les chances de non-validation ». Plus précisément, ce sont, selon Nøjgaard (1993, cité par Guimier, 1996), des « identificatifs », « qui dénotent le fait que la vérité de l'énoncé transparait au travers des données de la réalité (ce que l'on peut observer, savoir, concevoir, etc.) ». Cette caractérisation indique déjà leur caractère évidentiel (voir ci-dessous). Si la vérité de l'énoncé ne fait pas de doute, par contre, « [e]lle a besoin d'être affirmée, ou plutôt confirmée » (Guimier, 1996 : 114).

Les paraphrases qui peuvent être proposées de *comme de raison* rendent compte, d'une part, de ce caractère exophrastique, d'autre part, de la portée de l'adverbe : « évidemment » (Brasseur, 2001 : 119a) ; « sans doute » (Dionne, 1974 [1909], *Glossaire du français parlé au Canada*, 1930) ; « il va sans dire, assurément » (Dubé, 1972, selon Dostie, 2001) ; « bien entendu, évidemment, cela va de soi » (Horak-Bovet, 1981, selon Dostie, 2001) ; « ainsi qu'il est raisonnable, ainsi qu'il convient, ainsi qu'il est évident » (Clapin, 1894).

En plus de présenter la valeur épistémico-modale de certitude⁶, *comme de raison* pourra être décrit en termes de marqueur évidentiel. Celui-ci indique le « type de justification » (notion reprise par Dendale et Van Bogaert (2012) à Anderson (1986)) ou la source d'information ou bien « l'opération d'acquisition d'information (perception directe, inférence, emprunt à autrui) » (Dendale et Kreuz, 2022). Dans le cas de *comme de raison* l'inférence est liée à ce qu'on peut appréhender par la *raison*, envisagée par rapport à la norme, à une juste mesure (voir § 3.). L'inférence peut s'appuyer directement sur des éléments du cotexte (il en est ainsi, dans (7), où à partir de l'affirmation qu'il fut guéri de la bravoure, devenant poète, on peut inférer qu'il est devenu « poltron », mais aussi dans (8), (9), (10)) ou bien dépendre d'éléments contextuels (11).

Lorsque, comme dans (12) et (13), *comme de raison*, portant sur un énoncé entier, vient se placer en fin d'énoncé, le mouvement argumentatif semble différent des situations précédentes. Ce n'est qu'après coup que se fait sentir le besoin d'explicitier l'inférence comme « opération d'acquisition d'information ».

(12) Chez le Verger du Flâneur, cette semaine, il y a des poires Beauté Flamande. Une des seules variétés de poires qui poussent au Québec. Pour cause de climat épouvantable, *comme de raison* (tarzile.com).

C'est le caractère quelque peu exceptionnel de la situation décrite dans la phrase dans laquelle est insérée l'expression qui implique le retour et l'utilisation de l'expression *comme de raison*, ce qui est aussi le cas dans (13) :

⁶ Ce serait selon Dendale et Kreuz (2022), qui analysent l'adverbe *certainement*, un autre type de certitude maximale, liée à la « posture épistémique » du locuteur, qui se traduit par une « mise en scène de la certitude du locuteur ».

(13) Malgré cette réponse, qui prouvait jusqu'à l'évidence que la ville pouvait s'en passer, le subside n'en fut pas moins alloué et accepté, *comme de raison* (unionisme.be).

1.4.2. Emploi comme élément connecteur⁷

Placé en tête de phrase, *comme de raison* fonctionne comme élément connecteur, reliant l'énoncé qu'il introduit à l'énoncé antérieur. Si avec cette expression la relation est affirmée, mise en valeur, confirmée (comme dans son emploi comme adverbe exophrastique, voir § 1.4.1.), différents effets de sens viennent se greffer sur cette valeur centrale.

Dans les trois exemples suivants, avec *comme de raison* la relation d'inférence qui s'établit entre la phrase introduite par le marqueur et la phrase antérieure se trouve explicitée et de ce fait mise en évidence.

(14) Nous avons vu que la plupart des catholiques établis dans ce pays lointain étaient des Arméniens convertis. *Comme de raison*, les Arméniens schismatiques voyaient ces conversions de fort mauvais œil (biblisem.net).

(15) Le soir où elle est venue pour la première fois, j'étais en train de nettoyer la carcasse du poulet que nous avons mangé pour souper. *Comme de raison*, j'avais les doigts tout gras et, comme cela arrive presque à chaque fois dans ces cas-là, une sonnerie s'est fait entendre (plumedargent.fr).

(16) Il ne savait pas nécessairement apprêter la morue, mais des années à découper divers ingrédients à la perfection le rendait plutôt confiant quant à sa capacité à manier une lame. *Comme de raison*, il lui suffit d'une seule observation de la méthode de leur hôte pour la reproduire sans hésitation par la suite (archiveofourown.org).

Selon Dostie (2001), déjà citée, *comme de raison* peut connaître deux interprétations – une interprétation neutre et une interprétation qui renvoie à une connotation négative. Nous retrouvons cette dernière dans (17) : contrairement à ce qui serait normal (l'utilisation du standard officiellement reconnu), tout le monde utilise n'importe quel standard sans se préoccuper s'il est officiel ou non. Le fait de présenter ce fait comme s'il découlait par inférence de l'énoncé antérieur crée un effet d'ironie.

(17) Il y a de cela plusieurs années, 3 standards Canadiens existait... mais un seul était officiellement reconnu par le gouvernement. *Comme de raison*, tout le monde utilisait n'importe quel standard sauf l'officiel. (menzonet.org).

⁷ Ceci correspond au « connecteur pragmatique » de Moeschler (2002 : 266), défini comme « [...] marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées (conjonction de coordination, conjonction de subordination, adverbes, locutions adverbiales), qui a) articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques ; b) donne des instructions sur la manière de relier ces unités ; c) impose de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en leur absence ».

Dans (18), il s'agit d'une correction qui est apportée à une possible conclusion tirée à partir de la première phrase : s'il est recommandé de marcher de la manière qui y est décrite là où il n'existe pas de trottoir, par contre il ne faut pas en conclure qu'il s'agit d'une situation idéale. D'où le soin de nuancer l'orientation argumentative de la première phrase, en introduisant ce qui est considéré comme la situation idéale et qui relève, par ailleurs, de ce qui est attendu, de ce qui convient :

(18) Quand il n'y a pas de trottoir, marche à gauche de la route face à la circulation. *Comme de raison*, il est toujours préférable de marcher sur le trottoir (elmer.ca).

Dans ces cinq derniers exemples, il est tout à fait possible de paraphraser notre expression par *évidemment, comme on peut s'y attendre*.

Dans les exemples suivants, l'expression *comme de raison*, paraphrasable par *évidemment*, renvoie à un contenu implicite, tiré à partir de connaissances communes : « je ne sais pas grand-chose de l'enfance de mes parents ; pourtant, comme on peut s'y attendre / comme c'était souvent le cas, ils ont été élevés... » (19) ; « dans une farce, il y a des animaux ; comme on peut s'y attendre, dans celle-ci aussi les animaux ont un rôle à jouer » (20).

(19) Je ne sais pas grand chose de l'enfance de mes parents. *Comme de raison*, ils ont été élevés comme les autres enfants, pas trop gâtés et obligés de travailler jeunes dans la soumission à leurs parents et à la religion (cdeacf.ca).

(20) Le Chateau des Loufoques est une farce, sans queue ni tête, mais très amusante. On y rit à ventre déboutonné. *Comme de raison*, les animaux y jouent leur rôle ; on y voit des chiens, des chats, des lapins, des souris, voire un éléphant bien dressé, dont les pieds de derrière ne s'accordent pas toujours avec ceux de devant (benjaminbarbier.com).

Dans l'exemple suivant, il s'agit de la justification d'une inférence tirée à partir de l'affirmation antérieure, qui se sert de la reprise d'un cliché : on les attend, mais comme les Français sont toujours en retard, cela ne sert à rien de les attendre. *Comme de raison* est aussi paraphrasable par *évidemment, comme on peut s'y attendre*.

(21) Vers 11h50, la marche s'arrête. On attend les manifestants français, venus d'Annemasse. *Comme de raison*, les Français eux, sont en retard... (insomniaque.org ; *La manif à Genève - L'Insomniaque*).

Comme le montre l'exemple ci-dessous, la justification peut prendre la forme d'une explicitation / exemplification de l'idée antérieure.

(22) On disait, c'est les gens qui s'impliquent qui vont faire changer les choses ou apporter de la diversité. *Comme de raison*, un couple venant de l'Acadie s'est impliqué dans les activités culturelles et on a commencé à avoir de plus en plus d'activités impliquant le bleu blanc rouge étoilé (cdeacf.ca).

L'affirmation conformément à laquelle le changement dépendra des « gens qui s'impliquent » reçoit avec la séquence suivante introduite par *comme de raison* une sorte

d'explicitation / illustration : justement il y a un couple venant d'Acadie qui, s'impliquant dans les activités, a remis à l'honneur les activités liées à l'Acadie (« le bleu blanc rouge étoilé » renvoie au drapeau acadien). Dans ce genre d'emploi, *comme de raison* ne saurait être paraphrasé par *évidemment*, mais plutôt par *par exemple, justement*.

Dans les exemples suivants l'idée d'explicitation est encore plus évidente. Le contenu exprimé par la séquence introduite par *comme de raison* peut être inféré facilement à partir du développement antérieur. Des paraphrases possibles pourraient être *donc, c'est pourquoi, cela veut dire que* et même *en d'autres termes, autrement dit*. Ces deux dernières paraphrases indiquent une interprétation dans les termes d'une reformulation. Ainsi, (23) peut être paraphrasé par « Si la plateforme présente toutes les fonctionnalités énumérées, alors on peut affirmer *en d'autres termes* qu'on peut régler ces options indépendamment pour chaque canal ».

(23) C'est une plateforme à deux canaux à la base, alors on peut choisir entre deux sonorités d'égalisation, plusieurs styles d'étages d'alimentation, de réverbération et de délai. *Comme de raison*, on peut régler ces options indépendamment pour chaque canal (bestbuy.ca).

Dans (24), la phrase introduite par le marqueur constitue une reformulation de la phrase antérieure. À part les gloses comme *évidemment, comme on peut s'y attendre, comme de raison* peut être paraphrasé par *en d'autres termes, autrement dit*.

(24) Les lecteurs devraient comprendre que pas plus Érasme que Westcott et Hort ont eu accès aux Écritures grecques chrétiennes originales. *Comme de raison*, ils ont travaillé à partir de copies de copies (tetragrammaton.org).

Dans (25), on comprend que l'énumération des caractéristiques de la Spark permet d'affirmer qu'elle est la « voiture idéale pour la ville », mais en même temps adéquate aux routes. *Comme de raison* pourra y être paraphrasé par *c'est pourquoi, en d'autres termes*, mais aussi par *évidemment, comme on peut s'y attendre*.

(25) Comme vous pouvez le constater, la Spark fait très moderne tout en étant très originale. Un design classique tout en ressemblant à une petite sportive sans pour autant négliger l'aspect pratique. *Comme de raison*, la Chevrolet Spark est la voiture idéale pour la ville, mais offrira de très bonnes performances sur route (autokmh.com).

Dans les contes, comme déjà illustré dans l'exemple (1), *comme de raison* peut être utilisé lorsque le narrateur reprend le récit après l'introduction du discours rapporté (voir 26) :

(26) 'Fallit qui rasseyent pour un autr' année. Well, là, l'vieux qui r'fuse de r'v'nir aux paroles i' dit: "Tu l'mérit'rais pas mais j'te l'accord'rai encore; tu m'as toujou' fait cédé à tes pensées, à tes paroles; on va les renvoyer encore un autr' année. *Comme de raison* i' s'aviont préparé quand i'aviont pris chemin' (*Corpus contes* ; coll. Aucoin-Doucet, juillet 1971, bob. 5, enreg. 43).

Le même cas de figure se présente dans le corpus internet, comme illustré par l'exemple suivant :

(27) - Relax, suffit d'arrêter quelqu'un pour demander la direction, je suis sûr que ça leur fera plaisir de nous aider. *Comme de raison*, Sirius parvint sans difficultés à faire s'arrêter une vieille voiture grise sur le côté grâce à quelques signes de bras et un grand sourire étincelant (archiveofourown.org).

Si on se rapportait au discours narratif, en général, et au discours des contes, plus particulièrement, l'expression *comme de raison* pourra être décrite à côté, par exemple, de *ça fait que* (*fait que, fak*), *toujours*⁸, mais aussi *asteure*⁹, comme un moyen marquant les articulations du récit.

L'expression peut apparaître aussi pour introduire un autre mouvement dans l'argumentation comme dans (28). La publicité qui est faite dans la première phrase laisse présager une situation défavorable. Or, il ne faut pas en déduire que nous vous souhaitons qu'une telle situation se produise (la phrase introduite par *comme de raison*). Troisièmement, dans une phrase introduite par *mais* oppositif, on revient, pour les mettre en valeur, sur les compétences de l'équipe dont on parle.

(28) Notre équipe de l'Indemnisation possède le savoir-faire et les conseils dont vous avez besoin. *Comme de raison*, nous ne vous souhaitons aucun sinistre. Mais si vous deviez en gérer un, soyez en confiance : nos experts analyseront toute l'information de votre dossier avec grande attention. (docplayer.fr)

1.5. Emploi absolu

Ce type d'emploi n'est pas extraordinaire, vu que, selon Guimier (1996), les assertifs ont comme caractéristique de fonctionner comme réponse à une question totale. Seule l'interprétation épistémique y est possible, l'interprétation évidentielle étant exclue.

(29) 'C'est bien. Elle a demandé si on pouvait le voir. Elle a dit :
– *Comme de raison*' (*Corpus contes* ; coll. Anselme Chiasson, bob. 49a-b, enreg. no 954, 26.07.1961).

(30) P : Son vrai nom à Millone c'est Simon... ? B : Landry. *Comme de raison*. Il y a beaucoup de Landry, dans la Branche des musiciens (mmemo.qc.ca).

Selon Dostie (2001), l'emploi absolu est par excellence associé à la connotation négative qui accompagne dans certains cas l'expression épistémique de la certitude. Ce n'est pas le cas dans les données dont nous disposons. Dans nos exemples, les gloses possibles sont *évidemment, il va de soi*.

⁸ Il s'agit de l'emploi que Buchi (2007 : 119) considère comme de « continuité thématique ». D'ailleurs, *toujours* est présent dans le corpus de contes avec cette même valeur.

⁹ Pour une analyse des différents emplois de *asteure*, dont celui de marqueur discursif dans le récit, voir Petraş (2021).

2. Aperçu historique

L'expression qui nous intéresse semble avoir pour origine le syntagme prépositionnel *de raison* qu'on retrouve dans *Frantext* dans des textes du XIV^e siècle, où il est utilisé comme attribut du sujet dans (31) ou dans une incidente (« et de raison sera ») comme dans (32).

(31) Il est bien basse relevée./ Si comme samble./ SUER YSABEL. Chiére dame, nous trois ensamble./ La dirons, s'il vous plait, tout bas./ Seez vous hault et nous en bas/ Entre vos piez./ L'ABBEESE. Ne m'en chaut./ Or or commenciez/ Quant vous voulez./ SUER MARIE. Dame, mais vous conmancez:/ C'est *de raison* (Anonyme, *Miracle d'une abbesse grosse*, 1340, *Frantext*).

(32) Lors dist li roys d'Orcanie au roy Emenidus : « Sire, vous faites faire merveilles, qui noz faites venir sus nostre dame a armes et aler contre nos seaus et nos couvenances. Il est voirs que je sui vostre homme et doi aler la ou vous volrez, *et de raison sera*, mais raison ne drois ne donne mie que je voise sus ma dame terrienne [...] » (Anonyme, *Artus de Bretagne : roman en prose de la fin du XIII^e siècle*, 1305, *Frantext*).

Dans un texte ultérieur, *et de raison* fonctionne comme incidente sans verbe *être* :

(33) [...] lez dolleurs que vostres maistres et devancestrez a fait a Hergo que vechy, car Bohors ly picars sez peres fu, et estoit rois. Mais ly royalmez a esté malement menés et vault maintenant maisement conté, et pour ce vous en fay conte, car il me semble, *et de raison*, que fieulx a roy doit bien estre contes (Anonyme, *Ysaje Le triste*, 1400, *Frantext*).

La structure comparative apparaît dans (34) et (35) avec le verbe *être* au futur et au conditionnel (*proceder*) *comme de raison sera / seroit* (où *de raison* fonctionne comme attribut du sujet) :

(34) [...] pardevant le prevost ou maire de religieux abbé et couvent de l'église Saint Magloire de Paris, au lieu et heure acoustumez a tenir ses plaiz, ou point et en l'état que la dite cause estoit au jour dudit amendement demandé, pour proceder et aller avant en ycelle par les dites parties, *comme de raison sera* (Anonyme, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire*, t.3, 1330, *Frantext*).

(35) [...] leur procureur pour eulx, ou nom d'eulz et de leur eglise, entendoient a fere contre le dit prieur, sur les lieux et les terrouirs dessus nommez et sur chascun d'iceulx, en cas de saisine et de nouvelleté, selon la teneur des dittes lettres dessus transcriptes, et pour proceder en oultre *comme de raison seroit* (Anonyme, *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire*, t.3, 1330, *Frantext*).

La recherche faite dans *Frantext* laisse voir une présence constante de l'expression *comme de raison* à partir du XV^e siècle jusque dans la première moitié du XX^e siècle dans son emploi comme marqueur discursif :

(36) Cette double civilité fut cause d'une incommodité triple ; car la Caverne, qui avait le haut de la rue, *comme de raison*, était pressée par Ragotin, afin qu'Angélique ne marchât point dans le ruisseau (Scarron, Paul, *Le roman comique*, 1651 *Frantext*).

(37) [...] cet homme, au désespoir de geler de froid seul dans son auditoire, voulut, *comme de raison*, perdre le professeur de mathématiques [...] (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, 1764, *Frantext*).

(38) Vous n'en pouvez pas dire autant ; Silvia va devant moi, *comme de raison* (Marivaux, Pierre de-, *La double inconstance*, 1724, *Frantext*).

(39) Il étoit fils d'un roi et d'une reine, qui peut être sont le commencement d'un autre conte ; les bonnes gens moururent presque en même temps ; ils laissèrent leur royaume à l'aîné de leurs enfans, *comme de raison* ; [...] (Caylus, Anne-Claude, comte de -, *Féeries nouvelles*, 1741, *Frantext*).

(40) Enfin, soit par un effet du hasard, soit par la permission de la fée, car elle avoit quelquefois de bons momens, la reine devint grosse ; et *comme de raison*, on fit aussitôt part à madame Grognon d'un événement aussi heureux pour le roi et pour l'état (Caylus, Anne-Claude, comte de -, *Féeries nouvelles*, 1741, *Frantext*).

(41) Oserais-je donc vous prier, vous qui êtes aussi bonne qu'aimable, de vous donner la peine d'expliquer à Magdeleine qu'il faut qu'elle vienne à Nyon, et de là à pied à Coppet, y demandant Eugène mon domestique, comme chargée d'une commission pour lui ? Je lui payerai sa peine, *comme de raison* (Staël de, Germaine, *Lettres diverses*, 1794, *Frantext*).

Il y a lieu de souligner que lorsqu'elle porte sur la phrase entière, l'expression *comme de raison* apparaît souvent en fin de phrase.

Au XIX^e siècle, on retrouve l'expression chez des auteurs comme Victor Hugo, Théophile Gautier, Charles Nodier, Stendhal, George Sand, Honoré de Balzac, Chateaubriand. Dans un exemple de George Sand, l'expression apparaît totalement isolée, étant placée entre parenthèses (même si l'on ne peut pas savoir si c'est du fait de l'auteur ou de l'éditeur / l'imprimeur) :

(42) Tu le prêcheras pour qu'il se rende à la raison et prenne Launières pour un prix raisonnable. Endoctrinés chacun de son côté, le ménage se décidera. La femme (*comme de raison*) est plus serrée que le mari (Sand, George, *Correspondance*, 1839, *Frantext*).

Dans *Frantext* les attestations s'arrêtent à Germaine Guèvremont, *Le Survenant*, 1945. L'exemple ci-dessous illustre l'emploi comme connecteur :

(43) Elle vient de par en bas de Québec, de quelque part dans le golfe. -ça empêche pas qu'elle donne à chambrer à des navigateurs et qu'on parle de contre, *comme d'une méchante*. - qu'elle reste donc dans son pays ! Venant s'indigna : - des maldisances, tout ça, rien que des maldisances ! *Comme de*

raison une étrangère, c'est une méchante : elle est pas du pays. Soudainement il sentit le besoin de détacher sa chaise du rond familial (Germaine Guèvremont, *Le Survenant*, 1945, *Frantext*).

Pour le Québec, l'expression *comme de raison* est attestée dans le *Fichier lexical* à partir du XVII^e siècle jusqu'au XXI^e siècle dans des textes tout aussi variés qu'actes notariés, presse (*La Gazette de Québec*), littérature. L'expression figure ainsi déjà dans un acte notarié de 1666 : « faire inventaire bon & valable *comme de raison* » (Paul Vachon, *Fichier lexical*).

Par ailleurs, les emplois sont très variés, illustrant les catégories identifiées dans la section 1. En voilà quelques exemples (emploi exophrastique dans (44), emploi absolu dans (45), emploi comme connecteur dans (46)):

(44) En Chambre, la préparation électorale sera *comme de raison* budgétaire (*Le Devoir*, 1930).

(45) Q. Le défendeur en faisant basculer la voiture de son pied et sa de [*sic*] main, a-t-il pesé sur la dite voiture ?

R. *Comme de raison* (*Archives judiciaires*, Cour d'appel du Québec, cause n° 17 (1879), Factum de l'Intimé (Appendice I, Cour du Banc de la Reine), p. 11, Trois-Rivières, doc. du 25 oct. 1878).

(46) R. Je ne me rappelle pas le prix... Je sais que j'en ais vendu deux [maisons]. Je crois qu'il y en a une qui a été vendu... trois cents (300) et l'autre trois cent-cinquante (350). *Comme de raison*, ce sont des petits emplacements (*Archives judiciaires*, Cour d'appel du Québec, cause n° 6 (1881), Factum de l'Appelant, preuve du demandeur, p. 67, Québec, doc. du 27 oct. 1879).

L'expression est d'une fréquence importante chez un auteur comme Louis Fréchette :

(47) Par malheur, notre canot était plus gros, plus pesant et plus chargé que les autres ; et - par une rancune du boss, que je présume, comme dit M. le curé - on nous avait donné deux nageurs de moins. *Comme de raison*, les autres canots avaient pris les devants, et le nôtre s'était trouvé dégradé dès le premier rapide (Louis Fréchette, 1892).

L'emploi comme connecteur est enregistré aussi dans le corpus internet *French Web 2020* dans des sources de différentes origines datant du XIX^e siècle, comme l'illustrent les deux exemples ci-dessous :

(48) Lorsqu'il aura reconnu la frontière, il placera ses troupes de la manière qu'il jugera la plus convenable ; il fera même construire quelques tours défensives aux points les plus importants des cols, si cela est nécessaire. *Comme de raison*, il ne placera pas ses troupes sur le territoire français, mais sur le revers des montagnes et de manière à être maître du pendant des eaux (free.fr ; le 31^e regiment d'infanterie légère de 1801 à 1815).

(49) De tous les protocoles, cet acte de notification est peut-être le document le plus fallacieux et le plus perfide. *Comme de raison*, on y porte fort haut les avantages provisoires que la Belgique va recueillir de cette convention, [...] (unionisme.be ; Chambre des représentants de Belgique. Séance du vendredi 21 juin 1833).

Pour finir ce passage en revue, il faut signaler la présence de l'expression *comme de raison que*, propre au Québec. Les attestations en vont jusqu'en 1975. Dans (50) *comme de raison que* introduit une réponse à une interro-négative (50), pouvant être glosé par *bien sûr que* :

(50) Q. [...] cela [un incendie] ne lui a pas causé d'autres dommages par le dérangement de ses affaires ?

R. *Comme de raison que* cela lui a causé du dommage pour le sûr (*Archives judiciaires*, Cour d'appel du Québec, cause n° 88 (1885), Factum de l'Appelant, p. 62, Trois-Rivières, doc. du 16 sept. 1884, témoin de Yamachiche).

Dans le récit, l'expression introduit un autre moment dans le développement narratif, comme dans (51), la glose en étant *bien sûr que* :

(51) Ti-Parle avait vu le violon, dans le jour, dans la chambre du bonhomme. Ce n'était pas un violon ordinaire ! Un *tannant*, oui ! [...] *Comme de raison que* Ti-Parle se faufile [dans la chambre]. Il s'approche du géant qui ronflait tellement que tout tremblait

(Bergeron, Bertrand, « Le conte de Parle » ; conte recueilli à Notre-Dame-d'Hebertville, 1975)

3. Pour conclure : quels mécanismes sont à l'œuvre dans l'émergence du marqueur discursif *comme de raison* ?

Les évolutions que révèlent les données analysées peuvent être décrites dans les termes suivants : *comme de raison* semble provenir de la comparative *comme de raison sera / serait*. La structure se fige sans le verbe *être* et connaîtra notamment un emploi parenthétique. Ce sont la position en tête de phrase et le fonctionnement plus clairement de connecteur qui illustrent l'aboutissement du changement.

Comme montré dans § 1.2., le sens de l'expression est partiellement compositionnel, ce caractère dépendant du type d'emploi : *comme de raison* en tant que constituant de phrase présente sans doute plus de rapport avec la comparaison que ne présente *comme de raison* marqueur discursif. Pour ce qui est de l'élément nominal, la construction est incluse par le *TLFi* dans une même catégorie de constructions, où *raison* doit être interprété comme « exprim[ant] qu'une pensée ou qu'un acte est équitable, conforme à une norme, à une juste mesure ». Il s'agit, à côté de l'expression qui fait l'objet de ce travail, de constructions comme : *plus que de raison, à telle fin que de raison*, « à toutes fins utiles », dans le langage juridique ; *pour valoir, pour servir, pour être ordonné ce que de raison*, « pour valoir, pour servir, pour être ordonné ce qui sera

conforme à la justice, à l'équité ». Elle s'apparente aussi aux constructions à *raison*, *avoir raison*, *donner raison à quelqu'un*, cette classe plus générale du sens de *raison* pouvant être paraphrasé par « ce qui s'accorde avec ce mode de pensée » (c'est-à-dire en philosophie, « principe universel, source de toute connaissance véritable, juste », et, de manière générale, ce qui « exprime qu'une pensée ou qu'un acte est conforme à une norme de vérité »). Selon le *Dictionnaire* de l'Académie, dans ce genre de constructions la signification est dérivée par métonymie (ce qui est juste, normal, car correspondant à ce qui est déterminé comme tel par la raison en tant que 'faculté de penser en général').

Dans le cas de l'emploi comme marqueur discursif, on remarque un glissement sémantique vers une valeur plus proprement métadiscursive (« ce qui est juste, ce qu'il convient de dire »). Selon Dostie (2001), on a affaire à « un cas de pragmatization relativement avancé », mais dans lequel l'idée d'évidence dans ses termes découle métaphoriquement de l'une des significations de *raison*. En d'autres termes, il s'agit d'une évolution du sens de « ce qui est normal, juste, ce qu'il convient de faire » à « ce qui est normal, juste, ce qu'il convient de dire », puisque découlant d'un développement antérieur ou d'un contexte plus général.

Comme de raison intéresse tant du point de vue du débat en phraséologie que sur le plan de l'émergence des marqueurs discursifs. Il s'agit de ce qu'on appelle un phraséologisme pragmatique ou un pragmatème. D'ailleurs, la phraséologie pragmatique constitue déjà une branche reconnue en phraséologie (González-Rey, 2021). *Comme de raison* pourra être considéré comme pragmatème si l'on adopte une acception large de celui-ci. Ainsi, contrairement à Blanco (2013), pour qui le pragmatème « constitue un énoncé complet », « restreint dans son signifié par la situation de communication », qu'il s'agisse ou non d'un phrasème et le plus souvent « sémantiquement compositionnel », Dostie et Sikora (2021) proposent de distinguer entre « phraséologismes pragmatiques *au sens faible* » et « phraséologismes pragmatiques *au sens fort* », ce qui permet de rendre compte de la diversité des phraséologismes englobés dans les phraséologismes pragmatiques, selon l'inscription des données contextuelles dans le code (inscription dans le cas des premiers). Selon ces auteures, la notion de phraséologisme pragmatique se voit ainsi élargie, n'étant plus limitée à celle d'acte de langage, pour justement couvrir, par exemple, les marqueurs discursifs. Dans le cas qui nous préoccupe l'élément qui est en jeu c'est la « structuration du discours ».

Si l'on se plaçait dans la perspective de la grammaire de constructions et plus particulièrement dans une grammaire de constructions diachronique, on est là dans une lexicalisation de la construction, telle que décrite, par exemple, par Trousdale (2012) : de compositionnelle, l'expression devient non compositionnelle, son sens ne se laissant pas décrire à partir de ses éléments composants (voir 1.2.). Pourtant, si la grammaticalisation est envisagée dans sa deuxième acception – « grammaticalization as

expansion » –, qui rend compte de l'émergence des marqueurs discursifs, supposant l'élargissement de la portée de l'expression, comme chez Traugott et Trousdale (2013 : 32), alors on peut invoquer dans le cas qui nous intéresse une grammaticalisation de la construction.

L'émergence des marqueurs discursifs a par ailleurs été décrite en termes de pragmatization (Dostie, 2004) ou de « cooptation » (Heine, 2013 ; Kaltenböch *et al.*, 2011). Comme déjà mentionné, Dostie (2001) évoque la pragmatization pour rendre compte de l'émergence du marqueur discursif *comme de raison*. On pourrait en identifier les caractéristiques suivantes, associées par Heine (2013 : 1219) à la pragmatization : isolement syntaxique, absence de coalescence, extension de la portée syntaxique, caractère optionnel (dans la perspective de la grammaire de la phrase), non dépendance par rapport à une sémantique vériconditionnelle.

Le type de fonctionnement parenthétique de *comme de raison* peut être décrit aussi en termes de cooptation, tel que ce mécanisme est envisagé par Heine (2013) : il s'agit de changements spontanés qui font qu'une unité passe du plan de la phrase à celui du discours. Elle devient ce que l'auteur cité appelle une unité thétiq, dont la fonction doit être interprétée en rapport avec l'organisation textuelle, l'interaction locuteur-interlocuteur/auditeur, les attitudes du locuteur.

La mise en parallèle des emplois enregistrés en diachronie en français hexagonal et dans les variétés de français nord-américain permet de tirer des conclusions sur les dynamiques qui agissent sur ces dernières, sur leur rapport au premier, ainsi que sur les mécanismes de changement linguistique. Si, comme on le remarque à partir des données dont on dispose, l'emploi *comme* connecteur en tête de phrase est enregistré dans les différentes variétés, la fréquence et la diversification des valeurs semblent caractériser notamment les variétés de français nord-américain¹⁰.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLANCO, Xavier (2013) : « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique ». *Verbum*, 4, 17-25.
- BRASSEUR, Patrice (2001) : *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*. Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- BUCHI, Éva (2007) : « Sur la trace de la pragmatization de l'adverbe *toujours* ("Voyons toujours l'apport de la linguistique historique") ». *Langue française*, 154, 110-125.
- CLAPIN, Sylva (1894) : *Dictionnaire canadien-français*. Montréal, C. Beauchemin.

¹⁰ Cet article a été réalisé dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Ministère de la Recherche, de l'Innovation et de la Numérisation, CNCS/CCCDI – UEFISCDI, dans le cadre du PNCDI III, numéro du projet PN-III-P4-ID-PCE-2020-1505.

- DENDALE, Patrick & Julie VAN BOGAERT (2012) : « Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français ». *Langue française*, 173, 13-29.
- DENDALE, Patrick & Philippe KREUTZ (2022) : « *Certainement* : adverbe épistémico-modal ou évidentiel ? ». *Le discours et la langue*, 13 : 1, 49-76.
- Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e édition (actuelle). URL: <https://www.dictionnaire-academie.fr>.
- DIONNE, Narcisse-Eutrope (1974) : *Le parler populaire des Canadiens français*. Québec, Les Presses de l'Université Laval [reproduction en fac-similé de l'édition de 1909].
- DOSTIE, Gaétane, (2001) : « L'ambiguïté, la synonymie et l'implicite en lexicographie. Quelques observations à partir du champ sémantique 'évidence' », in Paul Bogaards, Johan Rooryck & Paul J. Smith (éds.), *Quitte ou double sens*. Amsterdam et New York, Rodopi, 65-85.
- DOSTIE, Gaétane (2004) : *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*. Bruxelles, Éditions Duculot.
- DOSTIE, Gaétane & Dorota SIKORA (2021) : « Les phraséologismes pragmatiques. Entre langue et discours. Présentation ». *Lexique*, 29, 5-14.
- HEINE, Bernd (2013) : « On discourse markers: Grammaticalization, pragmaticalization, or something else? ». *Linguistics*, 51 : 6, 1205-1247.
- KALTENBÖCH, Gunther ; Bernd HEINE & Tania KUTEVA (2011) : « On thetical grammar ». *Studies in Language*, 35 : 4, 848-893.
- GONZÁLEZ-REY, Isabel (2021) : *Nouvelle phraséologie du français*. Toulouse, Presses universitaires du Midi.
- GROSS, Gaston (1996) : *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Paris, Ophrys.
- GUIMIER, Claude (1996) : *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*. Paris, Ophrys.
- LAMIROY, Béatrice (2008) : « Le figement : à la recherche d'une définition ». *Zeitschrift für Französische Sprache und Literatur*, 36, 85-99.
- Larousse. Dictionnaire de français*. URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>
- PETRAȘ, Cristina (2021) : « *Asteure*, archaïsme et changement linguistique : éclairages réciproques des français nord-américains et des français de France ». *Linx*, 82. URL: <https://doi.org/10.4000/linx.8025>
- MOESCHLER, Jacques (2002) : « Connecteurs, encodage conceptuel et encodage procédural ». *Cahiers de linguistique française*, 24, 265-292.
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1930) : *Glossaire du parler français au Canada*. Québec, L'Action sociale.
- Trésor de la langue française informatisé (TLFi)* [en ligne]. Nancy, ATILF - CNRS & Université de Lorraine. URL : <http://atilf.atilf.fr>

TRAUGOTT, Elizabeth Closs & Graeme TROUSDALE (2013) : *Constructionalization and Constructional Changes*. Oxford, Oxford University Press.

TROUSDALE, Graeme (2012) : « Grammaticalization, constructions and the grammaticalization of constructions », in Kristin Davidse *et al.* (éds.), *Grammaticalization and Language Change. New reflections*. Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 167-198.

CORPUS ET BASES DE DONNÉES TEXTUELLES

CFPP 2000 : *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé à Paris et à Bruxelles*. Université Paris 3 Sorbonne nouvelle / Aston University, Université Saint-Louis - Bruxelles. URL : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/search.html>

Contes de tradition orale, transcriptions. Archives d'ethnologie et de folklore, Centre d'Études Acadiennes Anselme-Chiasson, Université de Moncton.

ESLO : *Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans*. URL : <http://eslo.huma-num.fr/index.php>

FranceArchives. Portail national des archives. URL : <https://francearchives.gouv.fr>

Frantext. URL : <https://www.frantext.fr>

French Web 2020, Sketch Engine. URL: <https://www.sketchengine.eu>

Fichier lexical, Trésor de la langue française au Québec. URL : <http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier>

PETRAŞ, Cristina (2016) : *Contact de langues et changement linguistique en français acadien de la Nouvelle-Écosse. Les marqueurs discursifs*. Paris, L'Harmattan. Corpus (CDROM).